

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

CAISSE DES DEPOTS, Numéro national d'identification : 18002002600019, 56 rue de Lille, 75007, Paris, F,
Courriel : correspondre@aws-france.com, Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.caissedesdepots.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://caissedesdepots.marches-publics.info>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse
: <https://caissedesdepots.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://caissedesdepots.marches-publics.info>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Affaires économiques et financières

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestation de gestion de la flotte automobile de la Caisse des Dépôts et Consignations

Numéro de référence : 20210084

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 50111100

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La Consultation donnera lieu, à la conclusion d'un Accord-cadre à prix unitaires sans montant minimum et avec un maximum, conclu avec un seul opérateur économique. Le montant maximum de l'accord-cadre est de 550 000 euro(s) Ht sur toute la durée, reconductions incluses. Lieu(x) d'exécution : Sur le site du titulaire. La présente consultation n'est pas alloti. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Prix révisables annuellement. Paiement des prestations dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 500 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Prestations de services, Télégestion

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50111100

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : La Consultation donnera lieu, à la conclusion d'un Accord-cadre à prix unitaires sans montant minimum et avec un maximum, conclu avec un seul opérateur économique. Le montant maximum de l'accord-cadre est de 550 000 euro(s) Ht sur toute la durée, reconductions incluses. Lieu(x) d'exécution : Sur le site du titulaire. La présente consultation n'est pas alloti. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Prix révisibles annuellement. Paiement des prestations dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 500 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'Accord-cadre est conclu pour une durée initiale de deux ans à compter de sa date de notification L'Accord-cadre pourra être reconduit tacitement deux fois, pour une durée d'un (1) an à chaque reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : La réponse à la Pse (prestation supplémentaire éventuelle) ou option facultative n'est pas obligatoire. Les candidats ont la possibilité de proposer dans leur offre la Pse suivante, elle est décrite au Cctp ainsi que dans l'annexe financière. Dans le cas où ils font une proposition pour la Pse, les candidats la détaillent dans leur offre technique et la chiffre dans l'annexe financière

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Prestations de services, Télégestion

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Formulaire Dc4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-DC4>)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**

Le candidat doit proposer une action permettant la formation d'au moins un jeune en situation de décrochage scolaire (Cf. règlement de la consultation)

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) **Information sur la négociation**

IV.1.6) **Enchère électronique :**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

7 février 2022 - 11:30

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Date : 7 février 2022 - 12:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://caissedesdepots.marches-publics.info> - Cette consultation permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET en complétant le formulaire de candidature en ligne DUME. Le dépôt de plis doit impérativement être remis par voie dématérialisée. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser SOIT les formulaires Dc1 et Dc2 disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>, soit utiliser le document unique de marché européen (Dume). Les documents à remettre au titre de l'offre sont listés dans le règlement de la consultation. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les modalités de transmission électronique des plis sont précisées dans le règlement de la consultation. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Caisse des dépôts et consignations 56 rue de Lille 75007 Paris. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format Pades. La signature électronique des pièces demandées au titre de la candidature et de l'offre n'est pas obligatoire au moment du dépôt du pli. En effet, en application des dispositions issues Code de la commande publique, la signature de l'acte d'engagement ne sera exigée qu'au moment de l'attribution du marché. Par le dépôt d'une offre, le candidat s'engage sans réserve à respecter le marché et à signer l'acte d'engagement si celui-ci est retenu pour l'attribution. Pour rappel, la signature devra émaner d'une personne habilitée à engager le candidat. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : (+33) 1 44 59 46 46, Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies et délais de recours sont les suivants : 1) jusqu'à la signature du marché, le référé Précontractuel contre la procédure d'attribution (article L. 551-1 du code de justice administrative); 2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'Attribution ou, en l'absence de publication d'avis d'attribution, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat: référé contractuel Contre le contrat (art. L.551- 13 à L.551-23 du code de justice administrative); 3) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de l'avis d'attribution du Marché: recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti, Le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative)

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

5 janvier 2022

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 20210084

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 18002002600019

Libellé de la facture : Caisse des dépôts Deoff2-Plateforme exécution dépenses 56, rue de Lille, F-75356 Paris 07 Sp.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 7 février 2022

Objet de l'avis : Prestation de gestion de la flotte automobile de la Caisse des Dépôts et Consignations

Nom de l'organisme : Caisse des dépôts et consignations

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 